



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

RÔLE TRIENNAL 1^{ÈRE} ANNÉE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha pour les années 2024, 2025 et 2026, est déposé au bureau du directeur général et greffier-trésorier, sis au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, Québec, J0K 2S0, en date du 15 septembre 2023;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté dès maintenant en contactant le Service d'évaluation de la MRC de Matawinie ou, à compter du 16 octobre 2023, auprès de la Municipalité durant les heures normales de bureau;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipalité doit être déposée avant le 1^{er} mai 2024;

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2^o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée « **Demande de révision du rôle d'évaluation foncière** ». Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Matawinie;
- b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 163-2014-1 de la MRC de Matawinie, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) être déposée à la MRC de Matawinie, sise au 3184, 1^{ère} Avenue, Rawdon, Québec, J0K 1S0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement de la MRC.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-JEAN-DE-MATHA, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN 2023.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier